

qu'elle réclame. Idéalement, la RDA et la RFA signeraient toutes deux séparément des traités, avant l'unification, de manière que leurs garanties soient perçues comme une option qui leur est propre, une option allemande, et non comme une option qui leur est imposée par les négociations 2 + 4. Nous avons appris, depuis notre retour, que les deux parlements allemands adopteront le 21 juin, c'est-à-dire avant l'union économique, une déclaration stipulant que le territoire allemand se composera uniquement de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Allemagne l'Est et de Berlin. Ce serait là reconnaître formellement que la frontière germano-polonaise est fixe et que l'Allemagne ne convoite ni ne revendique les territoires cédés à la Pologne.

Ces assurances mises à part, il se peut fort bien que la garantie à long terme du respect de la frontière soit d'un tout autre ordre, à savoir l'insertion de l'Allemagne unie dans la communauté européenne. Les Allemands que nous avons rencontrés déclaraient sans cesse que le destin de l'Allemagne était désormais de faire partie de l'Europe, non pas de la dominer. Personne n'a exprimé l'idéal plus directement que M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères de la RFA :

J'ai la ferme conviction que les deux États allemands réaliseront leur unification sans perdre de vue leur responsabilité pour ce qui est de la liberté, de la démocratie, de la stabilité et de la paix en Europe. Notre objectif, en effet, c'est de créer non pas une Europe allemande, mais une Allemagne européenne.

À la lumière de ces considérations,

**le Comité se réjouit de voir l'Allemagne s'engager si résolument à participer paisiblement et constructivement à la communauté européenne. Sous ce rapport, nous déclarons que le respect de la frontière germano-polonaise doit être une des pierres angulaires de l'unification allemande.**

## **2. L'Allemagne et la Communauté économique européenne**

Pour ancrer l'Allemagne unie en Europe, il est essentiel qu'elle fasse partie de la CEE, laquelle est elle-même en train de resserrer son union économique et politique. M. Lutz Stavenhagen, ministre d'État de la RFA, nous a dit que la CEE accueillerait l'Allemagne unie, mais qu'elle n'élargirait pas le cercle de ses membres avant 1992. Voici, selon lui, les étapes à franchir : d'abord, parachèvement du marché interne, puis réalisation de l'union politique et, seulement ensuite, admission de nouveaux membres, à commencer par l'Autriche, la Turquie et les pays de l'AELE. Quant aux pays de l'Europe de l'Est, il pense qu'ils s'associeront plus étroitement à la CEE, mais qu'il n'est pas question qu'ils en fassent partie avant au moins cinq ans à cause de la relative faiblesse de leur économie. L'Union soviétique devra attendre plus longtemps encore.